



BANTAM CLUB FRANÇAIS

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

BULLETIN DE VOTE

Matthieu BOUSSIGNAC, nouveau candidat
Pierre DELAMBRE, administrateur sortant
Pierre FRESSY, nouveau candidat
Benjamin GAYRARD, administrateur sortant
Patrick QUILLIET, administrateur sortant
Jérémy SANSAS, nouveau candidat

.....
.....
.....

Maryline CHANTRAINE, nouveau candidat
Pierre FANLOU, administrateur sortant
Aurélien GARANDEL, nouveau candidat
Jessy MOREAU, nouveau candidat
Julian ROSSET, administrateur sortant
Franck TERKI, administrateur sortant

.....
.....
.....

Le Conseil d'Administration comprend de 12 à 18 membres. Vous pouvez donc rajouter sur votre bulletin de vote le nom d'autres adhérents du BCF, sans dépasser le nombre de 18. Ces adhérents rajoutés devront obtenir un nombre de voix au moins égal à 50% des bulletins exprimés pour être élus.



CONSIGNES POUR LE VOTE

Dans tous les cas votre bulletin de vote ne doit comporter au maximum 18 noms.
Vous pouvez voter soit par correspondance, soit sur place le jour de l'AG.

VOTE PAR CORRESPONDANCE

Votre bulletin de vote comportant au maximum les 18 noms retenus doit être inséré dans une enveloppe non cachetée ne comportant aucun signe distinctif, qui sera glissée dans une autre enveloppe que vous fermerez et sur laquelle vous inscrirez en haut à gauche, vos nom, adresse, n° d'adhérent et la mention : ELECTION AU CA DU BCF.

Le tout sera affranchi au tarif en vigueur et adressé à :
Patrick QUILLIET, 116 route de Vaugondy, 37210 VERNOU SUR BRENNE
et ce avant le 8 novembre 2017 (cachet de la Poste faisant foi).

Tout vote reçu hors de ce délai ne sera en aucun cas pris en compte.

Merci de vous plier strictement à ces recommandations, faute de quoi votre vote risque d'être annulé.

Rappel : dans le cas du règlement d'une cotisation « couple », il doit y avoir deux votes exprimés séparément.

